

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 408

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 30 TER

À la seconde phrase de l'alinéa 25, substituer au mot :

« de »

les mots :

« d'y ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.